## Le Concours des Arts de la Femme

L'exposition des Arts de la femme, installée dans le salon d'honneur du Grand-Palais, et qui réunit une collection admirable d'œuvres exquises due à l'art féminin, reçoit sans cesse de nombreux visiteurs qui passent en cet endroit revivant une heure bien agréable.

A la liste des œuvres récompensées, il y a lieu d'ajouter, pour réparer une omission, un abat-jour de Mlle Louise Bon, qui a obtenu une mention honorable.

## Le Congrès de la Fédération des Entrepreneurs du Nord de la France

*ROUBAIX 02 JUIN 1911*

Le Congrès de la Fédération des Entrepreneurs du Nord de la France aura lieu à Roubaix le 28 juin prochain.

Un banquet sera offert à une heure et demie dans l'enceinte de l'Exposition.

## L'inauguration du Pavillon de l'Australie

L'inauguration officielle de l'élégant pavillon de l'Australie, dont la visite présente un intérêt si marqué, aura lieu lundi prochain 5 juin, sous la présidence de M. Batchelor, ministre des Affaires Etrangères du « Dominion ».

Une réception officielle du représentant du gouvernement Australien et des autorités qui lui feront cortège, prendra place tout d'abord à l'Hôtel de Ville de Roubaix, à 10 heures 1/2. L'inauguration du pavillon s'effectuera à onze heures et demie.

Au moment de l'ouverture solennelle de l'édifice Australien, il convient de rendre hommage au dévoué commissaire de cette opulente possession Britannique à Roubaix, M. Pierre Flipo ; aussi, à M. Lucien Nopenaire son adjoint, qui, par son initiative, a puissamment contribué à l'adhésion définitive de ce pays ami.

C'est encore aux démarches de M. Nopenaire à Londres, que l'on doit la visite du ministre Australien à Roubaix.

## L'inauguration de la Section italienne

L'inauguration officielle de la section italienne aura lieu le samedi 11 juin. Un déjeuner sera offert à midi, à cette occasion, en l'honneur de M. le comte C. Sabini, attaché commercial à l'ambassade d'Italie, vice-président du Comité d'honneur, spécialement désigné par le président d'honneur, M. l'ambassadeur d'Italie à Paris.

## L'inauguration du Pavillon néerlandais

Sous la présidence de M. A. E. P. Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas à Lille, et vice-président d'honneur du Comité Néerlandais, aura lieu cet après-midi, à 3 heures, l'inauguration du pavillon Néerlandais. M. Bik, le commissaire-général des Pays-Bas, prononcera un discours.

Après avoir fait le tour du pavillon, on se réunira au Pavillon Néerlandais où le thé sera présenté.

## Une grande fête cycliste internationale au Stadium

**UNE FÊTE SANS PRECEDENT AURA LIEU LE DIMANCHE 18 JUIN, A ROUBAIX. — DES CONCOURS DE FANFARES CYCLISTES, DE SECTIONS DE TROMPETTES ET DE MOUVEMENTS D'ENSEMBLE.**

Pour le dimanche 18 juin prochain, le « Nord-Touriste » organise, d'accord avec la Ligue Vélocipédique Belge, une fête appelée à un énorme succès : Il s'agit de concours de fanfares cyclistes, de sections de trompettes et de mouvements d'ensemble. Ce spectacle — original et intéressant à la fois — qui n'a pas été organisé en France depuis 1906 à cause des frais considérables qu'il entraîne sera donné dans un cadre on ne peut plus favorable : le « Stadium » de l'Exposition !

Pour aujourd'hui disons seulement que le Comité organisateur de la fête a voulu offrir au public un programme qui ne comporte que des productions absolument hors de pair et pour cela il a fait une sélection parmi les clubs les plus réputés. Voici la liste de ceux qui ont été choisis : Vélo-Club Hoboken, Cyclist' Amateurs Bruxellois, Peeterman Cyclyst'-Club, Touring-Club Liégeois et enfin la Fanfare Cycliste du Nord-Touriste, soit cinq sociétés représentant trois fanfares cyclistes, deux sections de trompettes et cinq sections de mouvements d'ensemble ; au total 300 exécutants environ !

Nous publierons incessamment les palmarès de ces sociétés musico-sportives qui témoigneront mieux qu'on ne saurait le faire de leur incontestable valeur.

## Un match de rugby au Stadium

**LA SAISON DU S. C. U. F. — LA COMPOSITION DE SON EQUIPE**

Un match sensationnel de football rugby sera joué lundi prochain 5 juin, à 4 h. 1/2 très précises. Nous donnons aujourd'hui, la composition de l'équipe du sporting Club Universitaire de France et son record pour la saison.

L'équipe du S. C. U. F. a battu cette saison l'Association sportive Française par 40 points à 6, le Stade Français 12 à 6, 8 à 3, 17 à 5, le Racing Club de France 13 à 4, 5 à 3, le Sporting Club de Vaugirard 14 à 0, 11 à 0, 21 à 3, le Stade Normand 35 à 5, le Cercle Amicale 18 à 3, 30 à 3, l'Union Sportive du Mans 19 à 0, Bordeaux Etudiants Club 6 à 3, Stade Nantais Université Club 5 à 3, London Devonions 16 à 3, Le Hâvre athlète Club 6 à 4, Le Rugby Club Universitaire de Marseille, 26 à 0. Champion de Paris, elle s'est qualifiée pour la finale du Championnat de France après avoir battu Tarbes par 9 points à 5 et dut s'incliner devant le stade Bordelais par 14 points à rien.

Voici la composition de l'équipe du S. C. U. F. qui jouera dimanche à Roubaix.

Arrière : Legallée très dur dans ses arrêts et ses dégagements.

Trois quarts : aile, Echegarray (a joué Possibles Probables 1911).

Centre : Laffitte (International 1910).

C. du Souiche (International 1911).

Aile : Roublain (International 1909-1910) ; Demi : à la mêlée Perrier (capitaine de Poitiers 1911) ; à l'ouverture Chartier dont ce sera la rentrée et qui est sans contre-dit un des meilleurs demis de France.

Avants : Thévenot (International 1909-1910) ; Andrieux (International 1910) ; Cadenat (International 1909-1910-1911) ; Moure (International 1909) ; Eutrope (a joué Nord-Sud et Possibles Probables 1911) ; Vezzani ancien joueur de Lille ; Thoraillier ancien joueur de Guéthary.

L'équipe du S. C. U. F. sera commandée par Cadenat, un des meilleurs avants de France.

Comme on peut le voir c'est une équipe formidable.

Malgré les frais énormes nécessités pour l'organisation de ce match, le Comité sportif de l'Exposition désirant avant tout, avoir beaucoup de spectateurs espérant ainsi amener à Roubaix, le goût du Rugby a fixé le prix des places de la façon suivante :

Tribune d'honneur 4 francs ; tribunes 2 frs, premières (face au jeu) 1 fr., secondes (derrière les buts) 0.50 centimes.

## Le Tir à l'Arc au but

**Concours des 4 et 5 juin 1911**

*4 juin.* — A 9 heures : Société du Cœur Joyeux, Roubaix, 10 hommes ; — à 10 heures et demie : Société de Hem Lenglet et Lannoy, 6 hommes ; — à 2 heures : Les Oiseaux, Canchy, 20 hommes.

Service. — Matin (9 heures à 2 heures) : Commissaire, Jules Houzé, vice-président ; secrétaires, Souverain Huys et Achille Fourez. — Soir (de 3 heures à la fin du jeu) : Commissaire, Léon Letre, président ; secrétaires, Emile Delescluse et Alexandre Nys.

*5 juin.* — A 9 heures : St-Augustin, Roubaix, 17 hommes ; — à 11 heures, Cercle du Dauphin, Roubaix, 10 hommes ; — à 12 heures et demie : Jeu Communal, Lignys Cambrésis, 10 hommes ; — à 2 heures : l'Union du Bas-Chemin, Wattrelos, 21 hommes ; — à 4 heures : Patronage Saint-Pierre, Croix, 22 hommes.

Service. — Matin (de 9 heures à 2 heures) : Commissaire, Emile Desmarecaux, vice-président ; secrétaires : Victor Bouvin et Charles Goussemedt. — Soir (de 3 heures à la fin du jeu) : Commissaire, Charles Mombel, vice-président ; secrétaires : Louis Codron et Lécot.

Le dimanche matin, à 9 heures, deux dames prendront part au concours.

## Les fêtes colombophiles

Le premier grand concours colombophile de l'Exposition, a eu lieu dimanche 28 mai. Commencé sous les meilleurs auspices, il s'est effectué au milieu de l'enthousiasme des colombophiles. 5.000 pigeons de concours ont été inscrits par les quatre bureaux de Fédérations, le samedi 27, et lâchés à Chantilly, vers 7 heures du matin, en présence d'un public nombreux attiré par l'annonce de cette fête de l'Exposition de Roubaix.

Malgré la température orageuse et un vent très dur du Nord-Est, les intelligents volatiles, après avoir décrit quelques cercles, se sont rapidement dirigés vers Roubaix, fournissant à l'arrivée une excellente vitesse. Cinq cents prix ont été enlevés en une dizaine de minutes ! Des sommes importantes étaient engagées dans cette lutte aérienne, les pigeons les plus réputés de la région y étant engagés.

L'exposition très intéressante des pigeons lauréats, aura lieu lundi 5 courant, de 2 à 6 heures du soir, dans le Palais des expositions temporaires ; l'entrée en est gratuite pour le public.

Cette exhibition sera suivie à 4 heures précises, de la distribution des prix, des dons d'excellence et des 20 primes tirées au sort parmi les exposants.

Dimanche 11 courant, aura lieu le 2e grand concours demi-fond, sur Orléans (Loiret). Souhaitons aux charmants voyageurs ailés que Phébus et l'Aquilon leur soient favorables.

**VIOLETTES VIVANTES** Savon donnant l'illusion des violettes fraîchement cueillies. Victor VAISSIER.

# Chronique Locale

## ROUBAIX

***Aujourd'hui, samedi 3 juin :***

*Soleil : lever : 4 h. 3 ; coucher : 7 h. 54.*
*Aujourd'hui : premier quartier de la lune.*
*Aujourd'hui : Ste Clotilde ; demain, la Pentecôte.*
*De neuf heures à dix heures et demie, Caisse d'épargne.*

## Au Conseil Municipal

C'est sur un incident que s'était terminée la dernière séance du Conseil, c'est avec le même incident qu'a été ouverte la réunion de vendredi matin. En quelques mots remplis d'opportune sagesse et d'intentions conciliantes, M. Eugène Motte proposait de reprendre la discussion et de recommencer le vote sur l'article en litige du cahier des charges de l'ébouage. M. Lebas aussi tenait à dire son mot et, naturellement, M. Coupez. Celui-ci parla de question de loyauté.

M. Chatteleyn, mis en cause, ne pouvait pas ne pas répondre et il le fit crânement, malgré la minorité socialiste qui essayait de couvrir sa voix. Mais il en a vu d'autres et il a tenu tête à l'orage que rien n'arrêtait.

A vrai dire, le spectacle était indigne d'une assemblée délibérante, et le public, bien qu'amusé, faisait pourtant la grimace devant l'attitude des collectivistes. M. Lebas s'était expliqué, sans être interrompu, M. Chatteleyn avait bien également le droit de placer son mot. Il aurait été loyal aussi de ne pas essayer de l'empêcher de parler ; mais la minorité était déchaînée contre lui et lui adressait toutes sortes d'invectives.

M. Chatteleyn n'est pas homme à lâcher pied. Les passions s'étant un peu calmées, il réussit ensuite à faire entendre la voix de la raison à ses adversaires irréductibles et, après tout ce bouean en pure perte, les conseillers, d'accord, votèrent à l'unanimité le vœu de M. Lebas, amendé par M. Cléty. On aurait peut-être pu commencer par là !

## LE CONCOURS FÉDÉRAL des Sociétés catholiques de Gymnastique DU NORD

Les soixante gymnastes classés pour faire partie de la section spéciale qui exécutera le jour du concours une série de mouvements simultanés aux barres parallèles, travaillent avec ardeur. Chaque semaine, sous l'habile direction des moniteurs, ces jeunes gens s'entraînent à fournir un travail vraiment artistique. Ce sera un des superbes numéros que nous réserve l'Union des Sociétés Sportives pour le concours du 2 juillet.

Ce soir, à 8 heures et demie, aura lieu une répétition générale.

## Les noces d'or de M. et Mme Liégeois

Comme nous l'avons annoncé, c'est lundi prochain 5 juin (jour de Pentecôte), qu'aura lieu le jubilé de 50 ans de mariage des époux Napoléon Liégeois, rue de l'Ommelet. Lundi à 9 heures du matin, rassemblement des sociétés dont fait partie M. Liégeois pour se rendre en cortège à l'église Saint-Martin, où une messe d'actions de grâces sera chantée. Dans le quartier du Galon-d'Eau et rue de l'Ommelet les habitants et commerçants s'apprêtent à fêter dignement les jubilaires.

Le dimanche une grande ducasse est organisée, un grand nombre de forains sont déjà installés. Le dimanche à 10 heures, réception de la Chorale Mixte de Tournai, qui assistera aux fêtes du jubilé, chez M. Henri Welmann, rue de l'Ommelet.

Le lundi, grande braderie, de la Grande-Rue à la rue Pellart. Des primes en espèces seront tirées au sort entre tous les commerçants y participant. A 11 heures, réception des jubilaires à l'estaminet du Galon-d'Eau, où les vins d'honneur seront offerts ; à 1 heure, banquet de famille « Au Général Négrier », rue de l'Ommelet ; à 3 heures, jeux divers dans le quartier avec prix en espèces ; à 5 heures, jeux de dés dans tous les estaminets du quartier, des prix consistant en objets de ménage seront joués gratuitement ; à 6 heures, départ du ballon « Le Napoléon », pilote Liégeois. Le soir grande illumination et concert populaire.

## Les noces d'or du Boulevard de Metz

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est lundi prochain que M. et Mme François-Joseph Egels-Disère, célébreront le cinquantième anniversaire de leur mariage, entourés de leur nombreuse famille. Leur descendance atteint, en effet, le chiffre respectable de 31 enfants et petits-enfants.

Les habitants du quartier se préparent à faire une fête magnifique aux vénérables jubilaires.

La messe solennelle d'actions de grâces sera célébrée à onze heures en l'église paroissiale de Saint-François-d'Assise, et sans nul doute, une foule nombreuse tiendra à s'y rendre, afin de témoigner, par leur assistance, leur sympathie aux deux respectables vieillards et à leur famille.

M. Egels fait partie du Cercle de la Sainte-Famille, depuis plus de trente ans. Aussi, la Société Chorale paroissiale s'est-elle fait un devoir de venir rehausser l'éclat de cette belle fête. Elle interprétera, sous la direction autorisée de M. Edouard Peers, la messe à trois voix égales de M. Henri Peers, et à la fin de la messe, elle fera entendre un chant de circonstance également dû à la composition de M. Henri Peers.

M. Léon Verneuil, le distingué sous-chef du « Choral Nadaud », ami de la famille, a voulu aussi apporter le précieux concours de sa jolie voix de ténor, et se fera entendre pendant l'« Elévation ».

A l'issue de la cérémonie religieuse, le Cercle de la Sainte-Famille offrira les vins d'honneur aux jubilaires et à la famille.

La fête se terminera par un joyeux banquet de famille qui sera servi chez le fils aîné des jubilaires, M. Ernest Egels, 20, rue de la Vigne.

## Une cabaretière a l'œil crevé

Nous avons parlé en son temps, d'une scène qui se déroula rue des Longues-Haies, le 31 mai dernier, et au cours de laquelle une femme eut l'œil droit crevé.

La plaignante, Mme Delsaere, née Marie Dubaere, 43 ans, cabaretière, rue de Lannoy, 50, avait fait à M. Faisant, commissaire de police du 3e arrondissement, la déclaration suivante :

Jeanne Geeroms, femme Masselus, 28 ans, cabaretière, rue des Longues-Haies, devait à mon mari, deux pigeons. Je me suis rendu chez elle pour en réclamer le prix.

La femme Masselus m'injuria et me mit assez violemment à la porte. Me trouvant dans la rue au pied du seuil, je me retournai, lorsque la femme Masselus me lança un coup de pied qui m'atteignit à l'œil droit, me crevant l'œil.

La déclaration de Mme Masselus était tout autre. Cette personne reconnut, après avoir ouvert la porte, avoir poussé Mme Delaere qui glissa en descendant le seuil, tomba si malheureusement qu'elle se creva l'œil.

Des poursuites judiciaires s'en suivirent. Mme Delaere, qui porte actuellement un œil d'ivoire, réclame des dommages-intérêts à Mme Masselus.

L'affaire, nous a déclaré le mari de cette dernière, a déjà été portée devant plusieurs juridictions et doit venir incessamment devant le tribunal correctionnel.

C'est pour essayer de faire la lumière sur cette affaire que la Chambre des mises en accusation a désigné M. Delalé, juge d'instruction, pour venir à Roubaix. Ce magistrat est arrivé vendredi matin, vers huit heures, accompagné de son greffier.

M. Delalé s'est rendu rue des Longues-Haies, au domicile de Mme Masselus-Geeroms pour les constatations légales. Diverses photographies du cabaret ont été prises.

Le magistrat a également reçu les déclarations de Mmes Delaere et Masselus. Toutes deux ont renouvelé leurs déclarations antérieures qui sont contradictoires.

Vers neuf heures, M. Delalé a regagné Lille.

Un rapport sera adressé incessamment à la Chambre des mises en accusation qui statuera.

**LE COMITE DES FÊTES DES QUARTIERS DE L'EPEULE ET DE L'ALOUETTE** s'est réuni vendredi soir, à neuf heures, au siège du Comité, chez M. E. Dubus, 111, rue de l'Epeule, sous la présidence de M. H. Desbarbieux. En ouvrant la séance, M. le président exprime sa satisfaction de voir que la fête du 25 juin, s'annonce sous les meilleurs auspices, grâce au dévouement des uns et à la générosité des autres.

Il explique que le but de cette intéressante réunion est d'arrêter définitivement le programme des festivités, qui seront offertes aux habitants de Roubaix, et aux étrangers dans les populeux quartiers de l'Epeule et de l'Alouette, puis il donne la parole à M. F. Bury, secrétaire.

M. Bury énumère les principales parties du programme établi comme suit : Le matin à l'aube, réveil en fanfare, par les trompettes « Les Enfants du Nord » ; à 7 heures, concours de pinsons ; à 10 heures, promenade cycliste du « Nord-Touriste » avec mouvements d'ensemble, place du Commerce ; à 12 heures, apéritif-concert par la Fanfare du Nord-Touriste, sur le kiosque de l'Alouette ; à 2 heures, course pédestre, comprenant le périmètre des deux quartiers ; course cycliste Roubaix-Armentières et retour.

A 3 heures, réception des délégués de la Municipalité et du Comité des fêtes, à l'école de la rue Watt, (mairie provisoire du 2e arrondissement) ; à 3 heures et demie, réception des sociétés ; à 4 heures et demie : kiosque de l'Alouette, de la rue de Turenne et de l'Epeule, auditions musicales par les sociétés les plus réputées de la région ; à 9 heures, sur le Podium de la place d'Amiens, grande fête de gymnastique, par « La Patriote », de Wattrelos ; « L'Avenir du Fresnoy » et « L'Ancienne », de Roubaix. A l'issue de la fête, grand feu d'artifice. Concours d'illuminations doté de 60 francs de primes. Des quêtes seront faites au profit d'œuvres de bienfaisance. Un programme donnant tous les détails de la fête, sera mis en vente.

Comme on le voit par cet aperçu, les attractions ne manqueront pas, ce jour-là, dans les quartiers de l'Epeule et de l'Alouette. Avant de lever la séance, M. le président adresse un pressant appel aux adhérents, afin d'offrir une fête digne du bon renom des quartiers cités plus haut.

**MARIAGES DU LUNDI DE LA PENTECOTE.** — Cinquante mariages sont projetés pour le lundi de la Pentecôte. M. Leblanc, adjoint, remplissant les fonctions d'officier d'Etat civil procèdera aux unions dans la nouvelle salle des mariages de l'Hôtel de Ville, à partir de neuf heures et demie du matin, jusqu'à onze heures et quart. Entrée par la Grand'Place.

**LOCATION** d'excellents **PIANOS** à partir de 6 fr. par mois. Maison SCREPEL, Gde-Rue, 138, Rx. Téléph. 21.12. 214-9

**FÊTE DE LA PENTECOTE. — Bureaux de la Mairie.** — En raison de la fête de la Pentecôte, les bureaux des renseignements et des mariages d'indigents seront fermés au public le dimanche 4 juin courant. Le bureau de l'Etat civil sera ouvert dimanche et lundi matin de 9 heures à midi, pour recevoir les déclarations de naissances et de décès.

**LA TROUPE T. Holden's-Walton** (60 artistes), suivent les **Moylo-Val.** 8339d

**LE JUBILÉ DU DOYEN DU TIR A L'ARC A LA PERCHE.** — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, à l'occasion du jubilé de cinquante ans de présence de son doyen, M. Alphonse Vaissier, la société de tir à l'arc à la perche Saint-Sébastien, établie chez M. Plouvier-Lasser, parvis Saint-Jean-Baptiste, organise un grand tir pour le dimanche 4 juin, jour de la Pentecôte.

Les prix sont établis ainsi qu'il suit :

Le coq, 150 fr. ; 1re poule, 100 fr. ; 2e, 100 fr. ; 3e et 4e, 50 fr. ; avant-dernier petit oiseau abattu, 40 fr. ; dernier petit oiseau abattu, 60 fr. ; 45 petits oiseaux, 10 fr., 450 fr. ; total, 1.000 francs. La mise pour chaque tireur sera de 8 francs.

A 1 heures et demie, au pied de la perche, aura lieu la réception du jubilaire. Les vins d'honneur seront offerts. Le tir commencera aussitôt.

A l'occasion de l'Exposition, la Compagnie du Nord accorde pour le dimanche 4 juin, une réduction de 20 à 65 pour cent.

**NOUVELLE BAISSE SUR LA VOLAILLE** à l'Epicerie de la Gare. 8375d

**LA BRADERIE DU JEAN-GHISLAIN.** — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, une grande braderie, organisée par les commerçants des rues de l'Ommelet et de la Vigne aura lieu dans le quartier du Jean-Ghislain (à partir de la rue Ternaux jusqu'à la rue Lacroix). Trente francs de primes seront tirés au sort entre les marchands.

**VENTE RÉCLAME. — Pendant les chaleurs et pour visiter l'Exposition, voir les chaussures toiles, d'un chaussant parfait, pour femmes Françaises et Américaines, que met en vente, à des prix exceptionnels, la Maison BOUCAU-VEREECKE, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix. Téléphone 9.15. Usine électrique, 8, boulevard de Mulhouse.** 8395

**LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS SAINT-FRANÇOIS-XAVIER** s'est réunie en assemblée extraordinaire en son local pour examiner la question des retraites ouvrières.

M. Desmarchelier, président, donne lecture d'une circulaire préfectorale au sujet des retraites.

M. Heddebaut, secrétaire, donne lecture de la circulaire envoyée par le Comité de l'Union Mutualiste de Roubaix, au sujet de la caisse mutualiste de Roubaix et ses cantons.

Après cette lecture, M. Desmarchelier, en exposant les avantages prévus par la loi pour les mutualistes, engage vivement les sociétaires à effectuer leur versement à la dite caisse, car la société y trouvera un bénéfice, de même que les sociétaires.

Une grande réunion aura lieu prochainement.

**BUFFET-HOTEL DE LA CARE.** Salon de famille. Cuisine soignée 1.75, 2.75 et 3.50, bière *ou vin compris.* 7864

**BRIQUETIER BLESSÉ A L'EXPOSITION.** — Un charretier occupé par M. Delcourt, maître briquetier au quartier de la « Justice », M. Denis Delattre, 30 ans, en résidence à Templeuve (Belgique) a été heurté à la jambe gauche par la roue d'un chariot sur le chantier de l'Exposition.

L'ouvrier a reçu les soins de M. le docteur Caudmont. Le médecin prévoit une incapacité de travail de 20 jours, à moins de complications imprévues dans l'état du blessé.

**N'ACHETEZ aucun appareil : Caz-électricité, sans visiter les magasins d'exposition de la Maison DESCLEE Frères & Cie, RUE DU CURÉ, à ROUBAIX, près la Place. Vous y trouverez, les Dernières Nouveautés, vendues 25 0/0 moins cher que partout ailleurs. Voyage remboursé aux acheteurs. Entrée libre.** 7966

VIDANGEUR BLESSÉ. — Un chef d'équipe au service de la Société des Vidanges Inodores, M. Ernest Chatelain, 36 ans, a contracté une entorse tibio-tarsienne gauche pendant son travail. M. le docteur Caudmont lui a ordonné un repos de 15 jours.

**MAISON ROBICHEZ-VERDONCK, 50, GRANDE-RUE. — Grande spécialité pour les Ménages de Blanc, Trousseaux, Layettes, Draps et Toiles, Rideaux, Broderies et Dentelles, Tissus, Linge de Table, Corsets « Le Prodigieux ». — Prix très avantageux. — Qualité irréprochable.** 7977

**ENTERREMENTS DU SAMEDI 3 JUIN 1911.** — Mlle Louise Duhamel, 10 heures, église St-Martin. — Mlle Madeleine Ferrier, 11 heures, église Saint-Martin. — Mme Joseph Pastrez, née Rosalie Camerlynck, 8 h. 1/2, église St-Martin.

## CROIX

UNE TENTATIVE DE VOL. — Au cours de la nuit dernière, des malfaiteurs ont tenté de pénétrer chez M. Minard, ourdisseur, rue Faverreuil. Ils avaient opéré quelques pensées, lorsque les aboiements du chien les fit déguerpir. M. Joly, commissaire de police de Croix, a ouvert une enquête.

AUTOUR DE L'ANNEXION. — Une réunion des électeurs appelés à désigner les cinq membres de la commission syndicale chargée de se prononcer sur le projet d'annexion est organisé pour le dimanche 4 juin, à 8 heures du soir, à la mairie, en vue de la désignation des cinq candidats pour les élections qui doivent avoir lieu le dimanche suivant, 11 juin.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — M. Camille Vandeolaeghe, 36 ans, à Wytschaete, a eu la main droite comprimée entre deux tampons, en manœuvrant un wagon.

## WASQUEHAL

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la filature du Nord, M. Edouard Remy, 18 ans et demi, 3, rue de Croix, à Wasquehal, s'est foulé le poignet droit en voulant mettre une courroie en place : 15 jours de repos, docteur Demoulin.

## LANNOY

BLESSE A LA JAMBE. — Une cardeuse de la filature de M. Parent-Monfort, Marie Delasalle, 38 ans, a contracté une plaie contuse à la jambe gauche, par suite d'une chute malheureuse. M. le docteur Caudmont lui a prescrit un repos de 10 jours, au mieux-aller.

MAIN MEURTRIE. — A la filature de M. Parent-Monfort, une fileuse, Marie Botteldorn, 38 ans, a eu la main gauche lésée par son métier. M. le docteur Caudmont prévoit, sauf complications, une incapacité de travail de 10 jours.

LA CONSULTATION MENSUELLE DES NOURRISSONS a eu lieu hier, en cette ville. Des enfants, qu'on avait réunis en nombre considérable à l'école officielle des filles, ont fait l'objet, tour à tour, d'un examen attentif de M. le docteur Caudmont. Le praticien s'est montré satisfait des progrès opérés dans la croissance des bébés durant le mois dernier.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE. — De nombreux jeunes gens et enfants se sont présentés, vendredi soir, à la séance gratuite de vaccination ou de revaccination, au cours de laquelle M. le docteur Caudmont a opéré.

LES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — M. le contrôleur régional se rendra en la mairie de cette ville, le 7 juin, à 7 heures du matin, à l'effet de constater les changements à opérer dans la confection des rôles pour l'année 1912.

**LEERS**

## Triste scène de ménage

**UN MARI FRAPPE SA FEMME D'UN COUP DE COUTEAU**

M. Emile Kennebrouck, maçon, hameau du Trieu de Leers, étant rentré chez lui pris de boissons, sa femme lui reprocha sa conduite. Une scène violente éclata entre les deux époux et à un certain moment, au paroxisme de la colère, M. Kennebrouck se saisit d'un couteau de cuisine pour en frapper sa malheureuse femme. Celle-ci épouvantée, s'enfuit de de sa maison, mais elle fut bientôt rejointe par son mari, qui lui planta son couteau dans le dos, lui faisant une large et profonde blessure.

Heureusement, survenait à ce moment, un préposé des douanes de la brigade de Grimonpont, qui s'élança sur le meurtrier et le conduisit à la prison de la gendarmerie de Wattrelos, d'où il sera transféré à Lille.

Pendant ce temps, des soins empressés étaient donnés à Mme Kennebrouck, dont le sang coulait abondamment. Heureusement pour la pauvre femme, aucun organe essentiel n'a été atteint par le couteau, aussi peut-on espérer qu'un repos d'une quinzaine de jours suffira à son rétablissement.

Cette scène lamentable a fait, on le conçoit, le sujet de toutes les conversations dans la commune.

LES VAGABONDS. — Une malheureuse pupille de l'Assistance publique, évadée de la maison de Saint-Pol-sur-Ternoise, Marie Maire, âgée de 19 ans, a été trouvée couchée dans un champ par la gendarmerie de Wattrelos. Elle a été mise en état d'arrestation pour vagabondage et sera réintégrée à l'asile d'où elle s'est enfuie.

**FLERS-BOURG**

LA DUCASSE. — Demain, dimanche, aura lieu la ducasse de Flers-Bourg.

Déjà de nombreux forains ont fait leur apparition et montent leurs manèges. Des feux artificiels ne manquent pas de la fête. Il se fera certainement la joie des enfants. Du nombreux étals sont alléchés d'organisation et il ne prévoit que la douceur régira sur entrain habituel.

**TOUFFLERS**

## Mort subite du suisse de Toufflers

Un pénible événement est survenu vendredi matin, en cette ville. Le suisse de l'église de Toufflers, M. J.-B. Dolphens, 69 ans, demeurant au « Bon Poste », est décédé subitement dans les circonstances suivantes :

Il avait, le matin, assisté à la messe de 6 heures, en l'église de sa paroisse, avec les enfants qui devaient, un peu plus tard, recevoir le sacrement de la confirmation à Lannoy.

Après la messe, ces derniers se donnèrent un rendez-vous, puis allèrent se grouper pour se rendre en cortège au chef-lieu du canton. Le suisse les accompagna en grande tenue de cérémonie. Le groupe se dirigea à allure modérée vers Lannoy. Mais quand il fut arrivé à l'entrée de cette ville, il dut s'arrêter : le suisse, M. Dolphens, qui venait d'être pris d'une défaillance subite, s'était affalé contre le mur du château de M. Motte, rue de Tournai et se plaignait de ressentir un violent malaise dans la région du cœur. On s'empressa autour du malade ; grâce à de vigoureuses frictions et des soins intelligents, on crut un instant le voir se ranimer. Malheureusement cette amélioration n'était que factice.

On transporta alors M. Dolphens chez sa sœur, Mme Delmarquette-Dolphens, cabaretière, dont l'estaminet était tout proche et là, de nouveaux secours lui furent prodigués. Mais ce fut encore en vain, car le pauvre homme, qui souffrait atrocement, répétait à plusieurs reprises, d'une voix plaintive : « Je vais mourir ». Et, en effet, M. le docteur Caudmont, en arrivant, peu après, constata immédiatement qu'il se trouvait en présence d'un moribond. Il essaya, néanmoins, de lui faire reprendre ses sens ; mais au bout de quelques minutes, l'infortuné suisse expirait.

Il avait succombé à une embolie.

Le corps a été transporté, dans la matinée, au domicile du défunt.

Nous renonçons à décrire le désespoir de sa famille.

M. Dolphens était père de cinq enfants, dont deux sont mariés. Lui-même il était l'aîné d'une famille patriarcale de neuf enfants. Ses père et mère sont morts tous deux de façon subite.

La nouvelle de la fin foudroyante du suisse de Toufflers, colportée rapidement à Lannoy et dans les communes environnantes, fit, partout, la plus pénible impression, car M. Dolphens était très bien considéré et il ne comptait que des sympathies.

Il exerçait les fonctions de suisse à l'église de sa paroisse depuis trois ans. Son curé, M. l'abbé Durant — qui est fort affecté de ce triste événement — n'avait, nous disait-il vendredi lui-même, que des éloges à lui décerner.

Mgr Cartier, quand il apprit, plus tard, la mort du suisse de Toufflers, se rendit à l'estaminet de Mme Delmarquette, où il donna sa bénédiction à la dépouille mortelle.

Les funérailles de M. J.-B. Dolphens auront lieu lundi prochain, à 8 heures du matin, à l'église de Toufflers.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation mensuelle des nourrissons a eu lieu, jeudi, à l'école communale des filles. M. le docteur Lamotte a examiné vingt-huit bébés.

**HEM**

UN JEUNE HOMME D'HEM GRAVEMENT MALADE AU REGIMENT. — Le maire de cette commune a reçu, jeudi soir, un pli des autorités militaires de Verdun, l'informant qu'un de ses concitoyens, M. Emile Despretz, dit Honorez, dont les parents habitent au hameau du « Beau-Passage », était à l'hôpital de cette ville, où il est en garnison, dans un état de maladie inspirant de vives inquiétudes.

M. Henri Delecroix fit transmettre la nouvelle aux parents du militaire qui aura terminé ses deux années de service, comme commis ouvrier, dans quelques mois.

Sa mère est partie à son chevet vendredi par un des premiers trains en partance vers l'Est.

Espérons que la santé du jeune Despretz se rétablira.

ACCIDENT DANS UNE PELLETERIE. — Chez MM. Desprets fils et Cie, pelletiers, un ouvrier écharneur, M. Léon Podts, 30 ans, s'est fait une entorse au pied droit au cours de sa besogne. M. le docteur Coubronne l'a soumis à un repos de 8 jours.

SOYEZ EN REGLE ! — Le sieur Henri Lefebvre, 39 ans, sujet belge, qui était venu exercer en cette commune le métier de camionneur sans être pourvu de la feuille d'immatriculation, dont doivent être munis les étrangers résidant en France, a été l'objet d'un procès-verbal, dressé par les gendarmes de Lannoy, en tournée de campagne.

LES RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — M. Arnold, directeur de l'école Victor-Hugo, a donné, dans cet établissement, sous la présidence de M. Delecroix, maire, une conférence publique sur la loi des retraites ouvrières et paysannes. Il en a expliqué le mécanisme, ses applications et les avantages qu'elle comporte.

En terminant, l'orateur a engagé ses auditeurs à adhérer à la loi. Après lui, M. Henri Delecroix a parlé dans le même sens et il a conseillé, à son tour, à ceux qui l'écoutaient et qui n'ont pas encore rempli leur bulletin d'adhésion, de le faire sans tarder.

On nous prie de dire que les bulletins d'adhésion sont à la mairie à la disposition des intéressés.

**LYS**

NETTOYEZ LES RUISSEAUX ! — Un jardinier, M. Jules Spriet, rue du Bois, qui avait refusé de nettoyer le fil d'eau dans le parcours de son ressort, à la demande expresse du garde champêtre, M. Trentesaux, s'est vu dresser, par celui-ci, un procès-verbal. Il aura à répondre de cette contravention à l'arrêté municipal sur l'hygiène publique, devant le tribunal de simple police de Lannoy.

## WATTRELOS

## Le service de vérification des douanes au bureau de Wattrelos-Route

Les commerçants, marchands de beurre, jambon et œufs, que leurs affaires obligent à passer au bureau des douanes sont mécontents. Ils viennent de le faire savoir en adressant par l'intermédiaire du « Journal de Roubaix », une lettre collective à M. le Directeur des douanes à Lille.

**PREMIER SON DE CLOCHE**

Voici comment ils s'expriment :

*Monsieur le directeur des douanes, à Lille.*

Nous sommes ici quinze marchands de beurre, œufs et pommes de terre, qui avons besoin de notre marchandise pour le lendemain.

Arrivés au bureau de Wattrelos-Route, entre 3 et 5 heures, nous devons attendre jusqu'au lendemain pour passer, ce qui nous fait perdre complètement notre journée.

Jusqu'à présent, nous passions nos voitures à une grande bascule où elles étaient pesées sous la surveillance de la douane. Nous vidions quelques paniers et dégagions le fond de la voiture et en moins de quinze minutes, une voiture pouvait être vérifiée.

Actuellement, il nous faut tout décharger et passer la totalité de nos colis à la petite bascule. Il faut plus d'une heure pour vérifier un chargement, au point que cinq seulement ont été vérifiés de 2 heures à 7 heures du soir.

Si vous jugez cette visite nécessaire, Monsieur le directeur, nous vous serions reconnaissants de vouloir bien augmenter de deux le nombre des vérificateurs.

Ce n'est plus de la vérification qui se fait, c'est porter entrave à notre liberté de travail. Cette crainte de fraude semble d'autant plus mal fondée que les droits sur certaines denrées ont été abaissés. Lorsque nous payions trois francs les cent kilos, aucune irrégularité n'a été constatée ; nous ne payons plus que quarante centimes les cent kilos et la vérification est vingt fois plus rigoureuse. Quand nous arrivons au bureau, en face du receveur, ce fonctionnaire nous regarde comme un juge regarde des accusés.

Comptant sur votre bonne volonté habituelle et votre désir de ne pas empêcher complètement tout commerce, nous vous remercions par anticipation pour les mesures que vous voudrez bien prendre pour empêcher le retour des tracasseries qui ne rapportent rien à la douane et qui nous empêchent de travailler, car il y a ici quinze voitures qui attendent.

*Un groupe de commerçants indignés.*
(Suivent les huit signatures).

**AUTRE SON DE CLOCHE**

Au reç